

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
du **FINISTERE**

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BEUZEC CAP SIZUN**

SÉANCE DU 26 NOVEMBRE 2018

Conseillers en exercice	Conseillers présents ou représentés
14	11

Le 26 Novembre 2018, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 16 Novembre 2018, s'est réuni en séance ordinaire, dans la salle du Conseil Municipal en Mairie, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gilles SERGENT, Maire.

Date de la convocation
16 Novembre 2018
Date d'affichage
16 Novembre 2018

Etaient présents :

Monsieur SERGENT Gilles, Maire ;
Monsieur LE BRAS Jean-Pierre, Adjoint au Maire ;
Monsieur SERGENT Claude, Adjoint au Maire ;
Madame BESCOND Catherine, Adjointe au Maire ;
Monsieur GOUZIEN Christian, Conseiller Municipal ;
Madame POCHE Yolande, Conseillère Municipale ;
Madame GLOAGUEN Martine, Conseillère Municipale ;
Monsieur PICHAVANT Guy, Conseiller Municipal ;
Madame KERNINON Françoise, Conseillère Municipale ;
Monsieur KEROUÉDAN Philippe, Conseiller Municipal ;
Monsieur DANZÉ Fabien, Conseiller Municipal.

Absents excusés :

Monsieur QUÉRÉ Pascal, Conseiller Municipal ;
Madame MONLIEN Jacqueline, Conseillère Municipale ;
Madame LE BRAS Carmen, Conseillère Municipale.

Assistaient également à la séance :

Monsieur BRAS Jean-Pierre, Secrétaire de Mairie ;
Madame LE CORRE Maryline, Rédacteur.

Secrétaire de séance :

Madame BESCOND Catherine a été nommée secrétaire de séance.

9 – MAÎTRISE D'ŒUVRE DU PROGRAMME DE VOIRIE 2018

Monsieur Jean-Pierre LE BRAS, adjoint au Maire chargé des travaux, rappelle à l'assemblée que durant les quatre dernières années la Commune a fait appel à la Société Cornouaille Ingénierie et Topographie (CIT) pour assurer la maîtrise d'œuvre des programmes de voirie annuels.

Il présente au conseil municipal la proposition de ce maître d'œuvre pour le suivi du programme de voirie 2018, tout en rappelant que ce cabinet a élaboré la mise en place du marché de voirie à bon de commandes 2017 renouvelable sur les exercices 2018 et 2019 :

- Cornouaille Ingénierie et Topographie – Agence de Quimper 5 350 € HT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Décide** de retenir la Société Cornouaille Ingénierie et Topographie – 2 allée Emile Le Page – 29000 QUIMPER pour assurer la maîtrise d'œuvre du programme de voirie 2018, ceci pour un montant de 5 350,00 € HT soit 6 420,00 € TTC.

Délibéré par le Conseil Municipal en session ordinaire.

A Beuzec-Cap-Sizun,

Le 26 Novembre 2018

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Gilles SERGENT.